



C3 : Conduire un atelier de production apicole



Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :
Séverine Piroolley
severine.piroolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :
Thierry NAVARRO
thierry.navarro@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr

Objectifs :

- ✓ Certifier la capacité C3 du BPREA.

Conditions d'admission et d'inscription :

Public concerné :

- ✓ Demandeur d'emploi qui désire s'insérer dans la filière apicole (installation-salariat) ;
- ✓ Conjoint d'exploitant qui souhaite s'installer ou s'investir dans l'exploitation ;
- ✓ Salarié d'autre secteur professionnel qui souhaite se reconverter.

Pour entrer en formation, vous devez :

- ✓ Etre âgé de 18 ans ;
- ✓ Posséder des connaissances en apiculture ;
- ✓ Pratiquer l'apiculture à titre amateur ;
- ✓ Avoir connaissance de la réalité du métier d'apiculteur professionnel (stage, saison) ;
- ✓ Justifier d'un an d'expérience professionnelle tout domaine confondu pour les personnes titulaire d'un diplôme de niveau 4 ;
- ✓ Avoir un projet professionnel ;
- ✓ Savoir travailler en autonomie ;
- ✓ Posséder et savoir utiliser un ordinateur et la navigation internet ;
- ✓ Participer à un entretien de motivation ;
- ✓ Signer un contrat de formation.

Délais d'accès à la formation :

- ✓ Inscriptions de septembre à décembre 2024.
- ✓ Date de fin de formation : juin 2025.

Contenu de la formation :

- ✓ La connaissance de l'abeille ;
- ✓ L'abeille dans son environnement ;
- ✓ L'aspect sanitaire en apiculture ;
- ✓ Le miel : connaissance du produit ;
- ✓ Le miel et le suivi technique ;
- ✓ Le matériel et la réglementation ;

Capacités - compétences :

- ✓ Conduire un système de production.

Modalités d'évaluation & Mode de Validation

- ✓ Evaluation(s) formative(s) pour chaque module de formation
- ✓ Evaluation certificative de la capacité dans le cadre d'un entretien oral devant un jury suite à une expérience pratique professionnelle

Attestation délivrée par le Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Déroulement & Organisation de la Formation

Durée :

- ✓ 250 heures de formation théorique dont 2 sessions de regroupement au CFPPA de Vesoul / Port-sur-Saône :

Semaine 4 : du 20 au 24 janvier 2025

- o Regroupement de janvier : visites d'exploitations apicoles, rencontres avec des apiculteurs professionnels et des partenaires de la filière apicole (vétérinaires, grossistes, coopératives apicoles, etc.).

Semaine 21 : du 19 au 23 mai 2025

- o Regroupement de mai : semaine sur le thème de l'élevage de reines et la production d'essaims, préparation aux entretiens d'évaluation.

- ✓ Activités variées composées d'apport théorique, lecture de documents, exercices et corrections, travaux pratiques, visites d'exploitation, rencontres avec des acteurs de la filière apicole.

- ✓ 105 heures de stage pratique à réaliser chez un apiculteur professionnel

Calendrier :

- ✓ du 6 septembre 2024 au 20 juin 2025.



C3 : Conduire un atelier de production apicole



Lieu :

- ✓ CFPPA : Lycée Agricole de Vesoul et Exploitation Agricole de Port-Sur-Saône.

Déroulement :

- ✓ Formation à distance sur la plateforme Moodle du CFPPA de Vesoul.

Moyens d'encadrement :

- ✓ Ressources humaines : un coordinateur de formation, un formateur technique assure le suivi de la formation à distance, une formatrice technique en apiculture intervenant sur le BPREA, des professionnels
- ✓ Ressources techniques et pédagogiques : CDR, salle de cours, salle informatique, rucher pédagogique.

Rémunération & Financement

- ✓ Plusieurs sources de financement possibles :
- ✓ Financement personnel
- ✓ Pôle emploi
- ✓ Eligible au CPF

Poursuites d'études & Métiers préparés

Métiers préparés :

- ✓ Apiculteur
- ✓ Responsable d'entreprise

Poursuite d'études :

- ✓ CS apiculture
- ✓ Formation production de gelée royale

Indicateurs de résultats :

Flasher le code ou
Suivre [ce lien](#)



Formation adultes



Formation accessible à tous publics en situation de handicap

Référente handicap :
Séverine Piroolley
severine.piroolley@educagri.fr

CFPPA de Vesoul

16, rue E. Belin
CS. 60363
70014 Vesoul cedex
Tél. 03 84 96 85 00
cfppa.vesoul@educagri.fr

Référent formation :
Thierry NAVARRO
thierry.navarro@educagri.fr

www.vesoul-agrocampus.fr



©Tom Chev